

# L'office de tourisme poursuit le classement des meublés tout l'été

Après plusieurs semaines de fermeture imposées par la crise sanitaire, l'office de tourisme intercommunal de Fium'Orbu Castellu reprend du service. À l'accueil, Réjane Micaelli reçoit quotidiennement des touristes pour leur dévoiler quelques secrets de l'île - bonnes adresses, activités incontournables, logements insolites... - et ainsi promouvoir l'offre touristique de la région.

Mais au-delà de cette activité de conseil, la jeune femme procède, pendant la période estivale, au classement des meublés de tourisme de l'intercommunalité. Une mission encore peu connue, à la fois par les propriétaires et les touristes.

Plusieurs fois par mois, cette responsable du classement tourisme se rend dans des maisons ou des appartements meublés destinés à la location. « Je commence par noter la surface de l'hébergement. Ensuite, je fais l'inventaire et je contrôle les différentes caractéristiques du logement : équipements, mobilier, aménagement des pièces... Par exemple, je note s'il y a une machine à laver, un canapé, une piscine ou du mobilier de jardin. Recenser tous ces éléments sert à vérifier et évaluer

la qualité et le confort du logement », explique Réjane Micaelli, rappelant que chaque hébergement est classé selon un barème allant d'une à cinq étoiles.

## De nombreux avantages

Les bénéfices de cette démarche sont nombreux, tant pour les propriétaires que pour les touristes à la recherche d'un logement. Pour les clients d'abord, un meublé classé est l'assurance d'un certain niveau de qualité. « S'ils savent que le logement est contrôlé, ils n'ont pas d'inquiétude à avoir. Ils savent que la location sera conforme à ce qu'ils ont vu sur l'annonce. Ça permet donc d'éviter de mauvaises surprises : les logements sales ou mal équipés... Et ça, c'est dans notre intérêt puisque notre objectif, c'est que les touristes soient contents de leur séjour et qu'ils reviennent en Corse », justifie Réjane Micaelli.

Du côté des propriétaires, le classement des meublés permet de bénéficier de privilèges non négligeables, notamment financiers. Ils peuvent non seulement profiter d'avantages fiscaux mais aussi d'une diminution de la taxe de séjour, souvent décriée par les



**Depuis janvier 2019, Réjane Micaelli a classé 116 logements en Plaine orientale.**

STEPHANE GAMANT

hébergeurs. « Sur l'intercommunalité, les personnes qui ne sont pas classées payent 5 % du prix de la nuitée avec un plafond fixé à 2 €. Pour celles qui sont classées, c'est 0,55 € par jour et par personne. C'est très avantageux. » Référencés gratuitement sur des sites comme Atout France, les logements peuvent également bénéficier d'une certaine visibilité et publicité.

À ce jour, 116 classements ont été effectués dans la communauté de communes de Fium'Orbu

Castellu. « Dans la région, on compte beaucoup de 3 étoiles. Nous n'avons pas encore classé de logement 5 étoiles mais ça ne veut pas dire qu'il n'y en a pas. Nous travaillons activement pour les repérer », révèle Réjane Micaelli.

**MARGAUX BAROU**

Pour tous renseignements sur le classement des meublés tourisme, contacter l'office de tourisme intercommunal de Fium'Orbu Castellu au 04 95 56 12 38 ou envoyer un mail à l'adresse suivante : [corseorientale@orange.fr](mailto:corseorientale@orange.fr)